Saint-Étienne
Ville créative design

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2023.00177

DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30/05/2023

Politique	Renforcer le bien être social	Dossier n°	CM-001826
Commission	**Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire**		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Archives municipales - Sauvegarde du patrimoine archivistique stéphanois - Avenant à la convention de dépôt d'archives du groupe Casino - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**
Date de convocation du Conseil : **23/05/2023**
Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Siham LABICH, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Christiane JODAR, M. Robert KARULAK, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Jacques GUARINOS, Mme Catherine ZADRA, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, M. Lionel JOUFFRE, M. Jean JAMET, M. Antoine POMEON

Pouvoirs
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Lionel JOUFFRE,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI

Absents-Excusés
M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel BOUCHER

Secrétaire de séance
M. Tom PENTECOTE

■ Rappel et références

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de découvrir d'autres horizons culturels en faisant, aussi, de la culture un bien commun, socle de nos valeurs républicaines. Elle se manifeste par la diversité d'expression et l'accès de tous les publics.

Les archives municipales sont régulièrement sollicitées pour des dons et dépôts d'archives intéressant l'histoire de la Ville et enrichissant les fonds déjà conservés. Ces fonds relatant l'activité et la vitalité de particuliers, associations ou entreprises, font partie intégrante du patrimoine des Stéphanois.
En application de l'article L. 2242-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal statue sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune.

■ Motivation et opportunité

En 2016, les archives municipales ont reçu en dépôt plus de 200 mètres linéaires d'archives du groupe Casino. D'une richesse tout à fait exceptionnelle, le fonds a été classé comme archives historiques par le ministère de la Culture en 2019.
Suite à ce premier dépôt, de nouveaux documents d'archives ont été retrouvés au siège du groupe Casino. Désireux de poursuivre le travail initié en 2016, le groupe propose de compléter le premier dépôt afin de garantir un accès le plus large à cette documentation historique.

■ Contenu

Il s'agit de plusieurs milliers de photographies (tirages couleur et noir et blanc, diapositives) couvrant les années 1970 à 2000 et traitant de toutes les facettes de la vie de l'entreprise.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	**Investissement**		**Fonctionnement**	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Charge nette Ville	**0,00 €**		**0,00 €**	

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :
- accepter le dépôt d'archives aux conditions mentionnées dans l'avenant à la convention,
- approuver l'avenant à la convention de dépôt d'archives à intervenir entre la Ville de Saint-Étienne et le groupe Casino,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'avenant à la convention afférente à ce dépôt d'archives, dont un exemplaire restera joint à la présente délibération.

■ Décision

Proposition adoptée
57 voix pour

Pour Extrait
Le Maire

Le secrétaire

Gaël PERDRIAU

Tom PENTECOTE